

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

annonces, la ligne. 20 c.
Réclamés. — 30
Faits divers. — 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.
SAUMUR: 30 fr.
Poste: 16
A Paris: 35 fr.
Poste: 18
En s'abonne:
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur le poste.
chez tous les libraires.

SAUMUR, 5 SEPTEMBRE 1884.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

L'escadre de l'amiral Courbet.

L'escadre de l'amiral Courbet se dirige vers les points où se trouvent des navires de guerre chinois. Elle va, comme nous l'avons pressenti, achever la destruction de cette flotte qui pourrait être pour lui une entorse et un sujet d'inquiétude dans ses opérations sur les îles.

L'occupation de Formose.

Il n'est pas probable que l'île de Formose puisse être occupée avant la fin du mois de septembre, l'amiral Courbet étant obligé d'attendre les troupes qui n'arriveront que du 20 au 25 septembre. Nous ne prendrons possession, du reste, que du port de Kelung et des mines de charbon.

Les opérations sur l'île d'Hainan ne viendront qu'après l'occupation de Formose.

Interruption des hostilités.

La Soir assure que M. Jules Ferry a présenté à l'amiral Courbet de suspendre les opérations sur les côtes de la Chine.

Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, veut donner le temps à la Chine de réfléchir sur l'opportunité d'une reprise des négociations, et il veut laisser le Japon intervenir diplomatiquement ou autrement.

Les équipages vont profiter de ce délai pour prendre un repos qu'ils ont héroïquement gagné; quant à l'amiral Courbet, il prépare les plans des opérations qu'il aura à conduire dans le cas où la Chine ne mettrait pas à profit, pour demander la paix, le nouveau délai qui lui est accordé par le gouvernement.

On assure que l'amiral Courbet a reçu carte blanche pour la direction des opérations militaires et navales sur les côtes de la Chine.

En cela le gouvernement a été bien inspiré. Evidemment le glorieux amiral peut mieux que personne se rendre compte des mesures à prendre pour mener à bien l'entreprise dont il a la conduite. En lui laissant la liberté de ses opérations, on lui permettra d'agir avec promptitude en tenant compte des nécessités du moment et de l'imprévu. On évitera ainsi ces atermoiements inévitables avec les difficultés qui s'opposent à une rapide transmission des instructions ministérielles.

Toutefois, le gouvernement a sans doute indiqué, sinon d'une façon absolument précise, du moins d'une manière générale, les limites dans lesquelles l'action de M. l'amiral Courbet devra s'exercer, et ces limites auraient été déterminées d'après les explications fournies récemment à la Chambre par M. Jules Ferry.

Puisque le président du conseil a cru pouvoir établir une distinction entre « l'état de guerre » et « l'état de représailles », le pays est en droit de supposer que, pour subtile qu'elle soit, cette distinction sera maintenue dans le domaine des faits. Evidemment M. l'amiral Courbet a dû recevoir des instructions dans ce sens; mais pourquoi une note officielle n'est-elle pas venue nous renseigner à cet égard?

Chronique générale.

LA FLOTTE MARCHANDE CHINOISE.

On mande de Fou-Tcheou au Times que la vente à MM. Russel, négociants américains, de la flotte de la China Merchants Association est considérée comme une ruse pour éviter la prise de cette flotte par les Français.

La Merchants Association a été fondée il y a douze ans et a débuté avec deux navires. Elle comprenait 26 steamers d'un tonnage de 23,544. Elle était sous la haute direction de Li-Hung-Chang et des mandarins.

Il importe d'ajouter au récit du Times que cet achat ne concerne que la flotte marchande à vapeur appartenant à la « China Merchant's steam navigation Compagny » qui est passée peu à peu entre les mains d'Européens et d'Américains en ne conservant de chinois que le pavillon.

En se rendant définitivement acquéreur des navires à vapeur de la China Compagny, la maison Russell n'a donc mis à l'abri des croiseurs français qu'une très-faible partie, surtout au point de vue numérique, de la force des Célestes.

Des républicains à mettre sous verre, ce sont ceux du conseil général de l'Hérault. Ces citoyens-là s'avisent un jour de formuler un vœu invitant le gouvernement à prendre des mesures de répression contre le clergé français. La droite proteste et M^{rs} de Cabrières la remercie dans une lettre adressée à l'honorable comte de Poysegur. Là-dessus, les rouges conseillers poussent des cris de paon, et votent un ordre du jour pour sommer le gouvernement de « faire respecter la République ». Ainsi ces braves gens se reconnaissent bien le droit de menacer le clergé, mais ils n'admettent pas que le clergé ait celui de ne pas être satisfait de leurs menaces. Hors la loi les citoyens coupables de porter une soutane, et vivent la liberté et l'égalité républicaine!

DIBIÉ-CAGNA ANTI-CLÉRICAL

La *Vraie France*, de Lille, nous apporte quelques renseignements intéressants sur Dibié-Cagna :

Un jeune officier me raconte deux anecdotes typiques et absolument inédites sur le trop fameux général Millot.

L'an dernier, il passait à Evreux la revue du 28^e de ligne.

Au premier rang, il remarque un officier de belle taille et de martiale tournure.

Il le toise des pieds à la tête :

— Voilà un magnifique soldat, dit-il. Tout à coup ses traits se rembrunissent,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AMOUR ET PATRIE

NOUVELLE MILITAIRE

III

Charles suivit sans s'arrêter la ligne droite qui conduisait à l'ennemi et entra dans Strasbourg avant que cette ville fût complètement bloquée. Le second bataillon du 21^e de ligne, échappé au désastre de Reischaffen avec le drapeau du régiment, occupait la citadelle; c'est dans ce bataillon que le volontaire prit du service, en qualité de simple soldat; il accepta les humbles fonctions d'ordonnance auprès du lieutenant Verdolin, dont le bras venait d'être blessé.

Déjà depuis plusieurs jours le bruit courait que la ville allait être soumise aux horreurs du bombardement, lorsque dans la soirée du 24 août les Prussiens réalisèrent leurs sanglantes menaces. Quelle nuit d'épouvante, de rage et de pitié! Pendant six heures une pluie de fer et de feu s'abat sur Strasbourg, et malgré l'eau que le ciel déverse sur les torrents, les flammes de quatre vastes incendies s'élevaient comme des serpents immenses et tei-

gnent les nuages de rougeâtres reflets. Les soldats, entassés derrière les talus du rempart, contemplant dans une muette angoisse ce sinistre spectacle; le sifflement aigu, strident de l'obus, rapide comme le regard, fige le sang dans le cœur; car c'est la Mort qui passe et la vaillance d'Hercule ne saurait l'arrêter. Les ennemis sont invisibles; mais à la nuée des projectiles qui arrivent en même temps, on les sent nombreux et acharnés.

Regardez, là-bas, vers la Montagne verte: l'éclaircissement, l'ouragan de fer part, siffle, vole, courbant les hommes comme des roseaux et se précipite sur un édifice en flammes, qu'il ébranle par ses horribles détonations. L'œuvre de destruction ne cesse pas un seul instant. Kehl inonde de ses obus la citadelle et l'arsenal; les batteries du polygone foudroient le quartier d'Austerlitz; celles de Koenigsbaffen brûlent le faubourg National; enfin les canons et les mortiers placés à Schiltigheim, position dominante, écrasent sous leurs projectiles tout le nord de Strasbourg.

Le lendemain, à l'heure où les ombres épaisses couvrent l'horizon, le bombardement recommence plus acharné, plus furieux encore. Il est impossible que la parole humaine exprime l'horreur d'un pareil spectacle. Il semble que la foudre éclate au même moment en cent endroits différents; les obus traversent les airs avec un bruit de tempête, puis s'abattent, fracassant tout sur leur pas-

sage. Des femmes affolées sortent de leurs maisons incendiées, criant et se précipitant vers les abris qu'elles rencontrent: plusieurs d'entre elles pressent convulsivement de petits enfants contre leur sein; c'est une scène affreuse et le cœur le plus dur est ému de pitié.

La bombe est plus terrible encore l'obus. Ces monstrueux projectiles dont les orbes éclatants sillonnent l'espace, descendent sur Strasbourg avec un sifflement sinistre; ils crèvent les toitures souvent jusqu'au premier étage, avant de se briser en mille pièces qui se projettent dans tous les sens à plus de cinq cents mètres du point d'éclatement. Sous cette avalanche de fer et de feu, les maisons s'embrasent, les édifices s'écroulent; on entend les cris lamentables des malheureux habitants, les affreux hurlements des bestiaux que la flamme dévore.

Tout à coup retentit aux oreilles des habitants consternés la voix sinistre du veilleur de nuit :

— Le feu est à la cathédrale!

En effet, les Vandales! c'est sur ce majestueux édifice qu'ils ont tourné leur fureur; pas un de leurs boulets n'est en ce moment dirigé sur un autre point. Des tourbillons ardents s'élançant de la voûte, et dans un ciel en flammes, au-dessus de tant de ruines, de sang et de deuil, apparaît la croix, emblème de paix et de consolation!...

Le spectacle que Charles avait devant les yeux

sa figure, assez commune, prend une expression de mépris prononcé.

Il a remarqué que le pantalon du lieutenant est quelque peu usé à l'endroit des genoux.

Du bout de sa canne et d'un geste dédaigneux, il lui montre l'endroit avarié.

« Qu'est-ce que cela? fait-il. Iriez-vous à la messe, par hasard? »

A quelques pas de là, ses yeux tombent sur un soldat qui, par distraction, regardait les nuages qui s'enfuyaient à l'horizon; le conscrit semblait perdu dans j'en sais quelle mélancolique rêverie.

« Qu'avez-vous donc à regarder le ciel? dit Millot. Est-ce que vous croyez qu'il y a quelqu'un là-haut? »

On n'est pas plus grossier. Les officiers du régiment n'avaient jamais vu un pareil rustre sous l'habit étoilé d'un général.

Par sa honteuse conduite au Tonkin, le sieur Millot a bien prouvé qu'il n'a pas l'habitude d'aller à la messe et de regarder le ciel.

ENNEMI DES JÉSUITES!

La *Petite République française*, dans un article consacré à l'agrandissement de la Sorbonne, raconte la fondation de cette maison par Robert de Sorbon.

Elle ajoute :

« Ce fut l'embryon de nos lycées actuels. On y enseignait surtout la théologie; on y était du moins l'ENNEMI DES JÉSUITES. »

Ennemi des Jésuites, sous saint Louis, en plein treizième siècle! C'était évidemment par anticipation!

Cela nous rappelle l'assertion d'une autre feuille républicaine reprochant aux Jésuites d'avoir été les instigateurs de la croisade contre les Albigeois.

Mais, après tout, rien de plus naturel que ces marques de grossière ignorance dans le journal de l'homme qui a signalé publiquement Bouvines comme une défaillance nationale!

bouleversait toutes les idées que le jeune homme s'était faites de la guerre. Pour lui, guerre signifiait bataille, et non aveugle écrasement. Il avait l'intrépidité, l'audace, le courage français en un mot: courage très-propre à un violent effort, à plusieurs efforts même, séparés par des intervalles rapprochés, mais supportant difficilement une attaque sourde, lente, continue, comme celle des Prussiens. Il était fatigué, énervé par cet incessant sifflement d'obus et de bombes lancés par des ennemis invisibles, que l'on ne pouvait atteindre et auxquels on ne pouvait rendre coups pour coups.

— Ah! s'écriait-il parfois, en montrant le poing à l'horizon perdue, où se masquaient les batteries ennemies; quand aurons-nous une bataille, une vraie bataille, où l'on se voit face à face, où les regards se croisent comme les baïonnettes, où le fer froisse le fer, où l'on puisse frapper de la pointe et de la crosse, où le brave et le poltron ne soient pas confondus, où le sang vous enivre, où la gloire vous exalte!

Ici le courage n'est pas excité par le tumulte du combat. Que sert la vaillance contre la brutalité des projectiles! l'ennemi peut nous écraser à son aise, il ne court aucun danger et nous sommes réduits à nous cacher pour éviter ses coups!

Encore il n'est abri si sûr, il n'est casemate si blindée où la mort ne pénètre, portée par l'obus ou la bombe. Le moyen le plus efficace de se garantir

Et ces gens-là ont l'impudence de parler de l'ignorance des catholiques et de se vanter de répandre l'instruction.

Quelle étrange instruction pourraient avoir les générations formées à leur école !

LE CHOLÉRA. — Les nouvelles sont mauvaises relativement à l'Espagne : à Alicante et à Novelda, il y a eu, depuis le 27 août, un nombre assez important de décès cholériques à enregistrer. La plus grande inquiétude règne dans le pays ; et toutes les mesures ont immédiatement été prises pour empêcher l'extension du fléau.

En Italie, la situation semble aussi s'aggraver. Naples compte actuellement plus de 60 décès par jour.

En France, au contraire, l'état sanitaire devient meilleur. Cependant la région des Pyrénées est encore assez éprouvée.

L'EXTRÊME GAUCHE ET M. GRÉVY.

Nous avons enfin le texte de la lettre de l'extrême gauche à M. Jules Grévy. C'est une bonne petite lisane.

Nous n'avons jamais pu prendre l'extrême gauche au sérieux, mais nous n'avions jamais cru qu'elle eût aussi développée la bosse du comique ; c'est à croire qu'elle fait rédiger ses manifestes par Coquelin cadet.

Ils sont 33, à peu près la moitié des membres inscrits à l'extrême gauche.

C'est Gambetta qui affirmait que l'ère des âges héroïques était fermée et c'est l'extrême gauche qui le prouve.

Nous ne l'engageons pas à aller se promener la nuit dans les cimetières, en chantant : « Ombre de nos aïeux ! » Il pourrait bien se trouver quelque ancêtre peu accommodant qui la prierait d'aller ailleurs se moquer des gens.

Comment ! voilà, au dire de l'extrême gauche, un ministre qui, depuis deux ans, met, à deux reprises, la France en état de guerre sans la déclarer, et l'extrême gauche n'a pas encore déposé une seule demande de mise en accusation contre ce criminel président du conseil ? On était plus audacieux quand il s'agissait de venger les colporteurs et les cabaretiers vexés par les ministres du 16 Mai.

Comment ! voilà deux ans que l'on dépense des crédits qui n'ont pas été votés et aucune poursuite pour malversation n'a été encore déposée ? Ah ! s'il s'agissait d'un pauvre desservant accusé d'avoir mal parlé de M. Poulet ou de M. Raspail, il y a longtemps que son traitement eût été supprimé.

Comment ! voilà deux ans que le pouvoir personnel s'affirme, lançant la France dans des guerres lointaines, gaspillant la fortune publique, compromettant la défense nationale, et l'on n'a pas encore proclamé la patrie en danger ?

Mais ce qu'il y a de pire dans le cas de l'extrême gauche, c'est son mode de procéder.

S'adresse-t-elle au peuple pour lui signa-

ler et lui dénoncer cette série d'attentats contre sa souveraineté ? Elle n'en a garde.

Elle s'adresse, à qui ? A M. Grévy. Qu'est-ce que M. Grévy ? Le seul, en réalité, que la Constitution rende responsable, puisque c'est à lui que s'applique l'article de la Constitution :

« Le Président de la République ne peut déclarer la guerre sans l'assentiment préalable des deux Chambres. »

A-t-on eu cet assentiment ? Non ! Est-on en guerre ? Oui !

Dès lors qui est coupable ? Est-ce le chef de la majorité parlementaire, M. Ferry ? Est-ce le chef du pouvoir exécutif, M. Grévy ?

Le doute n'est pas permis : le vrai coupable, c'est M. Grévy, et c'est ce coupable que M. Barodet et ses co-signataires choisissent pour arbitre dans le conflit entre le cabinet et l'extrême gauche.

Au lieu de lui envoyer une sommation pour exiger qu'il observe la Constitution, l'extrême gauche lui expédie par la poste l'assurance de son respect.

Quand M. Grévy recevra ce papier, il en bourrera son fusil de chasse. C'est l'usage le plus respectueux qu'il puisse faire du respectueux message que lui ont adressé les respectueux Barodet, Granet, Girodet et autres Poulet.

CHARLES DUPUY.

LES 4 MILLIONS.

Le *Siccle* avait récemment prétendu que la famille d'Orléans touchait indûment aux guichets du Trésor une rente de 400,000 francs, depuis 1873. M. Bocher vient de faire bonne et complète justice de cette assertion calomnieuse, dans une lettre adressée au trop fantaisiste journal, et dont voici les principaux passages :

« L'imputation n'atteint pas seulement les princes héritiers du roi, qui auraient ainsi frustré le Trésor public ; elle atteint aussi les ministres des finances qui se sont succédé depuis 1873, et qui, par la complaisance ou la négligence la plus coupable, auraient méconnu et trahi les droits de l'Etat. Elle n'atteint pas seulement l'honorable M. Magne, l'auteur prétendu de cette mesure illicite, mais aussi M. Léon Say, M. Magnin, qui est, si je ne me trompe, directeur de la société du *Siccle*, et le ministre actuel, M. Tirard. Il m'est facile, Monsieur, de défendre contre vous l'honneur des uns et des autres. »

« Ce n'est pas en 1873, sur la demande des princes, que les rentes dont vous parlez ont été créées, mais dix-sept ans auparavant, sous l'Empire ! Ces rentes étaient une restitution partielle, ordonnée par l'auteur même des décrets du 22 janvier et, par conséquent, antérieure et étrangère à la loi de 1872. Ce n'est pas tout. »

« La loi du 10 juillet 1856, provoquée par de vives réclamations diplomatiques, avait autorisé l'inscription au Grand-Livre, non de deux, mais de trois rentes de

200,000 francs chacune, au profit des héritiers de la reine des Belges, de la princesse Clémentine duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha et des héritiers de la princesse Marie, duchesse de Wurtemberg. Une seule des trois rentes, celle délivrée au roi Léopold, a été payée. La duchesse de Saxe-Cobourg et les représentants de la duchesse de Wurtemberg, n'acceptant pas la situation particulière qui leur était faite par la loi de 1856, à l'exclusion des autres membres de la famille royale, se sont abstenus, jusqu'en 1871, de toucher les arrérages des deux rentes qui leur avaient été attribuées. Et c'est ainsi qu'au lieu d'avoir reçu, comme vous l'affirmez, au détriment du Trésor, quatre millions, auxquels elle n'avait pas droit, la famille d'Orléans a renoncé, pendant dix ans, à 400,000 francs de rente, c'est-à-dire à quatre millions, et c'est le Trésor qui en a profité ! Voyez-vous par là, Monsieur le directeur, que votre accusation n'est pas seulement contraire à la vérité, elle est le contraire même de la vérité. »

Le *Siccle* avait encore affirmé que « les dettes personnelles de Louis-Philippe dépassaient vingt millions et que les valeurs réalisables par lui laissées étaient insignifiantes. »

M. Bocher répond :

« Les dettes laissées en 1848 par le roi, ce roi parcimonieux, s'élevaient non pas à 20 millions, mais à 40 millions. Les valeurs insignifiantes, qui en étaient le gage et qui ont servi à les payer, consistaient en 80 millions de biens. »

« Ces biens, ajoute l'honorable M. Bocher, ont été confisqués en 1852, et vous prétendez que la dette dont ils étaient alors grevés n'était pas devenue une dette de l'Etat ; que l'Etat, qui s'était emparé de l'actif, n'était pas tenu à acquitter le passif ? Qui pourrait le soutenir ? »

Assurément les explications si nettes, si loyales de M. Bocher ne désarmeront pas la calomnie républicaine ; mais elles méritent le pays en garde contre les ridicules légendes que nos adversaires cherchent à accréditer contre les princes de la Maison de France. S'il nous est impossible d'empêcher les républicains de mentir et de diffamer, nous pouvons du moins révéler leurs mensonges et dénoncer leurs diffamations en faisant appel à l'honnêteté du pays.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

École de Cavalerie de Saumur.

CLASSEMENT DE SORTIE

Du 31 août 1884 (suite).

OFFICIERS-ÉLÈVES.

Liste des lieutenants de cavalerie (Saint-Cyriens) qui viennent de terminer leurs cours à l'École de Saumur, avec l'indication des régiments où ils sont appelés.

MM.

1. De Saint-Just, au 5^e dragons.
2. De Place, au 42^e cuirassiers.
3. D'Ophore, au 43^e dragons.
4. Champion, au 44^e dragons.
5. Begouen, au 2^e chasseurs d'Afrique.
6. Simon, au 3^e cuirassiers.
7. De Marcieu, au 7^e cuirassiers.
8. De Missiessy, au 4^e hussards.
9. De Kainlis, au 43^e dragons.
10. Bignon, au 45^e dragons.
11. Du Plessix, au 25^e dragons.
12. De Menouville, au 6^e cuirassiers.
13. D'Ussel, au 3^e hussards.
14. Faure, au 7^e dragons.
15. Langlois, au 3^e chasseurs d'Afrique.
16. De Laborie, au 3^e chasseurs.
17. De Saizieu, au 9^e cuirassiers.
18. De Pardieu, au 2^e cuirassiers.
19. De Thieulloy, au 3^e chasseurs.
20. Trutat, au 24^e dragons.
21. Harrault, au 45^e chasseurs.
22. De Tailly, au 42^e dragons.
23. Des Hières, au 22^e dragons.

est projetée à huit mètres au loin sur un lit où elle s'arrête ; le bâtiment entier est ébranlé, la chambre remplie de débris ; les soldats, bousculés, ahuris, épouvantés, n'ont aucun mal !

Les scènes de désolation et de carnage qui se renouvellent tous les jours n'ébranlent pas le courage du volontaire. Charles s'était habitué très-vite au danger, et d'ailleurs les hommes qui vont comme lui au feu par dévouement ne calculent pas avec la mort. Certes, quand au milieu de la nuit une salve de projectiles siffait en passant sur sa tête, le jeune soldat saluait, c'est-à-dire se courbait sous l'ouragan de fer ; mais quel est le vieux brave qui n'en fait pas autant ? Ce mouvement instinctif, machinal, n'a rien de commun avec la peur.

Ce qu'il redoutait, c'était une de ces affreuses blessures qui déchirent le visage, brisent les os, font d'un homme un morceau de chair sanglante, une masse informe et hideuse qui respire, souffre, hurle plusieurs jours encore avant de s'éteindre. Voilà la pensée qui fait parfois frissonner les plus vaillants et pâlir les plus intrépides ; voilà pourquoi il n'est pas rare de voir des soldats se suicider la veille d'une bataille ; ceux-là ne redoutent pas la mort, puisqu'ils se la donnent, mais ils s'affolent à l'idée d'endurer des souffrances dont ils ont été les témoins...

(A suivre.)

MARC BONNEFOY.

24. Wimphen, au 42^e dragons.
25. Jallibert, au 42^e chasseurs.
26. De Chasteigner, au 24^e dragons.
27. Renaut, au 4^e chasseurs d'Afrique.
28. De Puybaudet, au 2^e chass. d'Afrique.
29. De Tournadre, au 2^e hussards.
30. Dogny, au 4^e chasseurs d'Afrique.
31. Leps, au 25^e dragons.
32. Baille, au 4^e chasseurs.
33. Ferté, au 5^e cuirassiers.
34. Billioque, au 44^e dragons.
35. De Bouillé, au 40^e cuirassiers.
36. Secretand, au 4^e dragons.
37. De Joybert, au 21^e dragons.
38. De Baugé, au 3^e dragons.
39. De Bry, au 2^e dragons.
40. Dodelier, au 44^e chasseurs.
41. Limbourg, au 6^e chasseurs.
42. De Verna, au 2^e chasseurs.
43. Duvernoy, au 40^e hussards.
44. Giraud, au 20^e chasseurs.
45. Thedenat, au 17^e dragons.
46. Duilhon, au 20^e dragons.
47. Viellard, au 11^e hussards.
48. De la Robrie, au 22^e dragons.
49. De Cugnac, au 2^e chasseurs.
50. Goussot, au 16^e chasseurs.
51. D'Epenoux, au 8^e cuirassiers.
52. Boutan, au 44^e hussards.
53. De Barry, au 9^e chasseurs.
54. Bastien, au 40^e hussards.
55. De Moustier, au 20^e chasseurs.
56. Doncieux, au 8^e cuirassiers.
57. De Pommereau, au 40^e chasseurs.
58. D'Auvigny, au 9^e chasseurs.
59. Du Boisduzier, au 17^e chasseurs.
60. De Fontenay, au 41^e cuirassiers.
61. De Gatellier, au 7^e dragons.
62. De Dampierre, au 5^e cuirassiers.
63. Delabie, au 49^e chasseurs.
64. Bardou, au 47^e dragons.
65. Laneyrie, au 16^e chasseurs.
66. De Villemandy, au 20^e dragons.
67. Lemaréchal, au 8^e dragons.
68. De Lignière, au 44^e cuirassiers.
69. Du Feloux, au 7^e chasseurs.
70. De Vault, au 4^e dragons.
71. De Montureux, au 48^e dragons.
72. De Saint-Chamant, au 5^e hussards.
73. Ducrot, au 6^e dragons.
74. Covillon, au 8^e dragons.
75. Des Villars, au 9^e hussards.
76. Géraud, au 19^e dragons.
77. De Beaumont, au 44^e chasseurs.
78. De Lambilly, au 19^e dragons.
79. D'Ouince, au 7^e chasseurs.
80. De Narbonne, au 43^e chasseurs.
81. Bonneterie, au 5^e chasseurs.
82. Le Roux, au 40^e dragons.
83. Prétavoine, au 8^e cuirassiers.

(La fin à demain.)

M. Honashima, officier japonais, est admis à suivre les cours de l'École de cavalerie de Saumur qui commenceront le 1^{er} octobre prochain.

MANŒUVRES MILITAIRES — 1884

Un avis de M. le Préfet, inséré au *Recueil des Actes administratifs* n° 37, désigne la 36^e brigade d'infanterie et la 9^e brigade de cavalerie comme devant stationner à Saumur pendant le trajet des garnisons à la zone de concentration.

Le pèlerinage de N.-D. de Guérisson, à Russé, aura lieu, cette année, le dimanche 14 septembre.

CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS.

Triduum solennel à l'occasion de la Nativité de la Très-Sainte-Vierge.

Samedi : Salut à 4 heures.
Dimanche : Réunion de la garde d'honneur, et Salut à 2 heures.
Lundi, Fête de la Nativité : 1^{re} messe à 6 heures ; 2^e à 7 heures ; 3^e messe à 8 heures.
Le soir, à 3 heures, CLÔTURE SOLENNELLE DU

par les quatre paroisses de la ville à Notre-Dame et Salut.

Une commission instituée au ministère des travaux publics a été chargée d'étudier les mesures à prendre pour l'éclairage de nos canaux quelconques, en marche ou arrêtés, isolés ou en convois, naviguant sur les fleuves, rivières et canaux, ainsi que le éclairage des pontons, des écueils et autres obstacles à la navigation.

OBSÈQUES DU GÉNÉRAL GUÉPRATTE.

Les obsèques de M. le général de brigade Guépratte ont eu lieu avant-hier matin, à neuf heures, ainsi que nous l'avons annoncé. Suivant la volonté expresse manifestée à son lit de mort par le défunt, la cérémonie a été empreinte d'un grand caractère de simplicité.

LA PROCHAINE SAISON THÉÂTRALE.

Le Patriote et l'Anjou donnent les quelques renseignements suivants au sujet des articles qui paraîtront sur la scène angevine pendant la saison prochaine, et que nous aurons également la bonne fortune de posséder à Saumur :

l'intérieur. L'emploi occupé par M. Guesdon sera désormais supprimé; le gardien-chef reprendra, comme par le passé, la haute-main dans la direction de la prison d'Angers.

EXAMENS DU VOLONTARIAT

La semaine dernière, les candidats au volontariat d'un an, non bacheliers, ont passé leur examen écrit au chef-lieu de chaque département.

DICTÉE

« Ce n'est pas sans raison que l'histoire a toujours été regardée comme la lumière des temps, le dépositaire des événements, le témoin fidèle de la vérité, la source des bons conseils et de la prudence, la règle de la conduite et des mœurs. Sans elle, renfermés dans les bornes du siècle et du pays où nous vivons, resserrés dans le cercle étroit de nos connaissances particulières et de nos propres réflexions, nous demeurons toujours dans une espèce d'enfance, qui nous laisse étrangers à l'égard du reste de l'univers, et dans une profonde ignorance de tout ce qui nous a précédés et de tout ce qui nous environne. Qu'est-ce que ce petit nombre d'années qui composent la vie la plus longue? Qu'est-ce que l'étendue du pays que nous pouvons occuper ou parcourir sur la terre, sinon un point imperceptible à l'égard de ces vastes régions de l'univers, et de cette longue suite de siècles qui se sont succédés les uns aux autres depuis l'origine du monde? »

PROBLÈME

Une loi décide que l'armée sera réduite de 34,900 hommes, répartis entre l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie, proportionnellement aux effectifs de ces armes, qui sont les suivants :

Table with 2 columns: Armee type and Effectif. Infantry: 289.800; Cavalry: 82.400; Artillery: 77.600.

Quels sont les nouveaux effectifs?

BEAUFORT.

Suicide. — La femme Rapinaud, âgée de 60 ans, demeurant à Beaufort, s'était renfermée chez elle depuis le 27 août.

ACCIDENT DE CHASSE.

La chasse est à peine ouverte, dit le Journal d'Indre-et-Loire, que déjà on signale de tous côtés des accidents de cette nature.

M. CHEVREUL.

A propos de M. Chevreul, un Angevin, le héros du jour, le Figaro raconte une amusante anecdote sur l'éternellement jeune « doyen des étudiants » :

« Un jour, à l'Élysée, M. Grévy félicita le doyen de l'Institut de sa verdure et de sa vaillante vieillesse. M. Chevreul, qui épouse

les idées de son ancien collègue Flourens, répondit qu'il commençait à entrer dans « l'âge mûr » et il veut donner sa « recette ».

Autre anecdote, toujours sur M. Chevreul, celle-ci du Gaulois :

« En 1870, quoique bombardé, il ne voulait pas quitter son bureau. On l'emmena de vive force. A peine était-il parti, fort de ce sentiment absolu d'immortalité qui l'animait, qu'un obus prussien vint tomber à sa place et couper en deux son bureau! Ce boulet est aujourd'hui placé sur le mur, au-dessus d'une plaque de marbre rappelant que ce projectile a été envoyé pendant la guerre de 1870 par les armées allemandes. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 septembre. On attend les nouvelles de la Chine avec la plus grande impatience. Sans nouvelles le marché peut rester encore quelque temps dans le calme le plus absolu.

Le préservatif des Épidémies est trouvé. — Voir aux annonces : l'Anti-microbes BRAVAIS.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes. Paraissant tous les dimanches. Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 180 (7 septembre). Les 173 de J. F. En Chine. Au Tonkin. Enfin! Proverbes chinois. Ça ? c'est la république! La fille de Paul Bert. Entre républicains. Le cabinet de la préfète. Après une mauvaise nuit. En vacances (poésie).

La Lanterne d'Arlequin est la seule publication satirique illustrée, à bon marché, au service de la cause monarchique. Son prix d'abonnement et de vente au numéro (10 centimes) la rend accessible à toutes les bourses. De plus, elle constitue l'un des meilleurs moyens de propagande en faveur des idées que nous défendons.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEFROY. Un an, 10 francs; 6 mois, 6 francs. Éditeur : Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Advertisement for 'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS'. Includes text: 'PRÉSERVATIF CONTRE LES AFFECTIONS ÉPIDÉMIQUES', '44 ans de succès', '32 RÉCOMPENSES, DONT 5 DIPLÔMES D'HONNEUR ET 10 MÉDAILLES D'OR', 'Bonne supérieure à tous les produits similaires ET LE SEUL VÉRITABLE'. Lists distributors in Paris and Lyon.

Advertisement for 'LES FRÈRES MAHON' medicine. Text: 'médecins spécialistes, des hôpitaux de Paris', 'obtiennent mille guérisons par an, terme moyen.', 'Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc.'

Advertisement for 'REVALESCIÈRE' by DU BARRY. Text: 'SANTÉ RENDUE A TOUS', 'Adultes et enfants, sans médecine ni frais, par la délicieuse farine de santé, dite: REVALESCIÈRE', 'DU BARRY, DE LONDRES'. Describes benefits for various ailments like constipation and indigestion.

Étude de M^e Ca. MILLION, commis-
saire-priseur de l'arrondissement
de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le dimanche 7 septembre 1884, à
1 heure après midi,

Au lieu dit la Motte-d'Arlandes, commune
d'Arlandes,

Au domicile de M. MIOT.

Il sera vendu :

Huches, tables, chaises, armoires,
basset, vaisselier, instruments ara-
naires, 200 kilog. de ferrailles environ,
bois de lits, cinq couettes, paillasse,
draps, linge de ménage, rideaux de
lit, garde-robe d'homme et de femme
et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 pour
cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
(638) Ch. MILLION.

Étude de M^e DOUSSAIN, notaire
à Doué.

VENTE MOBILIÈRE

Après le décès de M. THIBAUT-
GIBIER, en son vivant marchand
de cuirs à Doué,

Le dimanche 7 septembre 1884,
à 1 heure de l'après-midi.

Il sera vendu, par le ministère
dudit M^e DOUSSAIN, dans la maison
autrefois occupée par M. THIBAUT,
Différents articles de cordonnerie,
tels que : peaux et cuirs de toutes
sortes, pièces de satin, caoutchouc et
coutil, dessus de bottines et de sou-
liers, formes en bois et ferrées, et
outils divers.

Au comptant, plus 5 0/0.

A CÉDER

DE SUITE,

Pour cause de décès,

MAGASIN D'ÉPICERIE

Mercerie, Rouennerie

Auberge avec Billard

Situé à Bizay, commune d'Épiéds
(Maine-et-Loire).

S'adresser à M^{me} V^e NORMANDINE,
au même lieu. (536)

A VENDRE

Belle JUMENT carrossière, baie-
clair, 8 ans ;

Un CHEVAL gris moucheté, 12 ans,
s'attelant et se montant.

S'adresser au bureau du journal.



MANUFACTURE DES POMPES BROQUET

121, Rue Oberkampf, PARIS

En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les pays de vignobles
et pays de pommes, la Maison BROQUET a mis en construction des
nouveaux systèmes de Pompes Rotatives ou à pistons perfec-
tionnés spécialement pour le transport des Cidres, Vins et
Spiriteux, etc., etc. Elle a également en Magasins un grand approvisionne-
ment d'Alambics-Vaiyn, indispensables à toutes distillations agricoles.
Demander l'envoi des Prospectus illustrés qui sont adressés Franco.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885.

LE MAGASIN

Occupé actuellement par M. MOURAUX,
Grande-Rue, n° 1.

S'adresser chez M. LARDÉ, dans
la même maison. (611)

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec
écurie à deux chevaux, remise et
grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de
Saint-Lambert, avec une MAISON,
contenant deux chambres et un
hangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANCHEUX.

A CÉDER

BELLE COLLECTION d'orangers,
de citronniers et lauriers-fleurs.

S'adresser château de la Salle,
à Montreuil-Bellay. (603)

CONTENTIEUX, RECOUVREMENTS

C. BONNIN

40, rue Saint-Nicolas, Saumur

Renseignements Commerciaux

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des
RÉPARATIONS.

DEUX JEUNES GENS demandent
une place.

S'adresser Grand'Rue, 65, Saumur.

M^{me} LEROUX, blanchisseuse,
rue de la Monnaie, 15, près la place
St-Nicolas, se met à la disposition des
personnes qui voudraient bien lui don-
ner leur linge à blanchir. (576)

Les Magasins de la Glaneuse

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

DEMANDENT :

Une apprentie pour les Modes,
Et un garçon de magasin
sachant lire et écrire.

Conditions avantageuses.

ON DEMANDE un associé,
pour une bou-
cherie aux environs de Saumur. —
Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

M^e BELDENT, notaire à Varen-
nes-sous-Mont-
soreau, demande un clerc au
courant d'une étude. (620)

M^e GAUTIER, notaire à Saumur,
demande de suite un petit clerc.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de
tous les insectes nuisibles à l'homme,
aux animaux domestiques et aux vê-
tements : Punaises, Puces, Poux,
Mouches, Cafards, Artes, Moustiques,
Pucerons, Araignées, Chenilles, Four-
mis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale,
chez M. E. D'UY, rue de la Tonnelle,
27, dépositaire pour l'arrondissement
de Saumur. (179)

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie
commerciale de Paris, lauréat des Sociétés savantes.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 Cartes coloriées, tous les départements, les Colonies et les plans en chromo des grandes villes de France.

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 centimes
ou en 25 séries à 75 centimes

NE REVIENT QU'À 18 fr. 75 AVEC
125 CARTES COLORIÉES

75 CENTIMES
la série de
5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} livraison à 15 c., contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires.
Demander gratis un spécimen à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Nichel, Paris.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 SEPTEMBRE 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	78 75	78 55	Est	771 25	775	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	515 50	517
3 % amortissable	79 90	79 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1250	1242 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	514	513	Est	368	369 50
3 % (nouveau)	90	90	Midi	1165	1160	— 1869, 3 %	408	406	Midi	372 50	374
4 1/2 %	109 25	109 25	Nord	1670	1665	— 1871, 5 %	397	397	Nord	381 50	381
4 1/2 % (nouveau)	108 20	107 95	Orléans	1330	1330	— 1875, 4 %	515	517 50	Orléans	371 75	371 50
Obligations du Trésor	505	509	Ouest	840	837 50	— 1876, 4 %	515 50	516	Ouest	371	371 50
Banque de France	5100	5087 50	Compagnie parisienne du Gaz	1332 50	1330	Bons de liquid. Ville de Paris	523	523	Paris-Lyon-Méditerranée	372 50	373
Société Générale	462 50	463 75	Canal de Suez	1925	1907 50	Obligations communales 1879	454 50	455	Paris-Bourbonnais	371 50	372 50
Comptoir d'escompte	945	940	C. gén. Transatlantique	478 75	480	Obligat. foncières 1879 3 %	451	451 75	Canal de Suez	577	577
Crédit Lyonnais	565	561 25				Obligat. foncières 1883 3 %	355	355			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1290	1290									
Crédit mobilier	316 25	315									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTEUIL-BELLAY			MONTEUIL-BELLAY — SAUMUR		
Heures	Minutes	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.
3 heures	8 minutes du matin, express-poste.						
6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)					
9	13	matin, omnibus-mixte.					
3	25	soir,					
7	32	— express.					
10	15	— omnibus.					
7	36	— (s'arrête à Angers).					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTEUIL à THOUARS			THOUARS et MONTEUIL à SAUMUR		
Heures	Minutes	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.
3 heures	25 minutes du matin, direct-mixte.						
6	21	— omnibus.					
9	37	— express.					
12	48	— soir, omnibus-mixte.					
4	44	—					
7	44	— omnibus (s'ar. à Tours)					
10	24	— express-poste.					
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 55 ; à Tours à 9 heures.							

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation, de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.